

EPAFRANCE

COMMUNES DE CHESSY ET COUPVRAY
ZAC DU PARC ET DU CENTRE TOURISTIQUE

DOSSIER DE CREATION

C1.2 ETUDE D'IMPACT

15 SEPTEMBRE 1988

SOMMAIRE

I - ETAT INITIAL DU SITE

1. PRESENTATION DU SITE

2. INTERET ARCHEOLOGIQUE

3. ENQUETE HISTORIQUE

a) HISTOIRE DU DEVELOPPEMENT DU SITE ET DE SON ENVIRONNEMENT

b) HISTOIRE DE CHAQUE VILLAGE

4. ANALYSE DU MILIEU NATUREL

a) LE RELIEF

b) ETUDE GEOLOGIQUE/HYDROGEOLOGIQUE

c) ETUDE HYDROLOGIQUE

1. Caractéristiques hydrauliques principales des différents cours d'eau

a - le ru des Gassets

b - le ru Bicheret

c - le ru de Coupvray

2. Hydrologie des émissaires naturels : estimation des débits actuels

a - Débits de crue

b - Débits de base

3. Qualité des eaux

- a - Choix des points de prélèvement et d'observation
- b - Résultat des analyses physico-chimiques
- c - Résultats des analyses bactériologiques
- d - Résultats des analyses hydrobiologiques
- e - Conclusions sur la qualité des ruisseaux

4. Les eaux souterraines

d - LE CLIMAT

- GENERALITES
- TEMPERATURES
- PLUVIOMETRIE
- ANEMOMETRIE

e - LA FLORE ET LA FAUNE

1 Contexte écologique

2.1. Phytoécologie

2.11. Méthodologie

2.12. Présentation des groupements végétaux

2.121. La végétation des chemins et des franges sèches situées
le long des fossés

2.122. Les cultures

2.123. Les peupleraies

2.124 Les bois et les friches arbustives rudéralisés
2.125. Les chênaies acidoclines
2.126. Les mares et les rus

2.13. Espèces et espaces remarquables
2.131. Intérêt des groupements végétaux
2.132. Intérêt des sites.

2.2. Etude faunistique
2.21. Méthodologie
2.22. Présentation des résultats
2.221. Les plaines
2.222. Les milieux boisés
2.223. Les mares

2.3. Synthèse sur l'intérêt et la sensibilité des
milieux naturels.

f - POTENTIEL FORESTIER

5. AGRICULTURE

LES TERRES ET LEUR EXPLOITATION

6. ANALYSE DU PAYSAGE EXISTANT

- a) LE TALWEG DU RU DU BICHERET
 - . LE MACRO PAYSAGE
 - LA FORME CREEE PAR LE RELIEF
 - COMPOSITION DU PAYSAGE :
 - LIGNES DE FORCE ET TRAME FONCIERE
 - . LES MICRO PAYSAGES DU BICHERET
- b) LE TALWEG DU RU DES PENDANTS

7. ETAT SOCIO-ECONOMIQUE

- 1. MILIEU HUMAIN ET VIE SOCIALE
- 2. LOGEMENT ET MODE D'HABITAT
- 3. LES COMMUNES COMME LIEU DE PRODUCTION
- 4. LES TRANSPORTS

8. LES RESEAUX EXISTANTS

- 1. VOIRIE
- 2. ASSAINISSEMENT
- 3. EAU POTABLE
- 4. ELECTRICITE, GAZ ET TELEPHONE

9. LES SERVITUDES

10. NIVEAU ACTUEL DES NUISANCES

11. CARTES DE SYNTHESE

II - EFFETS SUR L'ENVIRONNEMENT ET MESURES D'ACCOMPAGNEMENT

A. SUR LE MILIEU PHYSIQUE

1. HYDROLOGIE

a) EFFETS DU PROJET SUR L'ENVIRONNEMENT

- Description des aménagements
- Effets des imperméabilisations sur les eaux superficielles et souterraines

Aspects quantitatifs

Aspects qualitatifs

- Effets des bassins de régulation eaux pluviales

Effets sur les débits

Effets sur la qualité des eaux du milieu récepteur

Effets sur le milieu environnant.

b) LES MOTIVATIONS DES CHOIX

c) MESURES COMPENSATOIRES

1. Aménagements des cours d'eau naturels récepteurs
2. Assainissement des urbanisations en réseaux séparatifs

3. Maintien en eau des bassins
4. Aménagements en faveur du public
5. Mesures en faveur d'un bon équilibre écologique des plans d'eau

2. ATMOSPHERE

a) IDENTIFICATION DES SOURCES DE POLLUTION

Voitures
Chauffage

b) ATTENUATION DE L'IMPACT

Les choix énergétiques

3. FLORE ET FAUNE

a) IMPACT DU PROJET

1. Impacts liés à l'emprise
 - 1.1. Modifications du modelé, des propriétés physiques du sol et du réseau hydrographique
 - 1.2. Destruction de la végétation et régression de la faune
 - 1.3. L'effet de barrière
 - 1.4. Perturbations diverses engendrées par les travaux.
2. Impacts induits par le fonctionnement de l'ouvrage
 - 2.1. Pollution
 - 2.2. Problèmes liés à la fréquentation dans le secteur
3. Synthèse des principaux impacts

b) LES MESURES D'ACCOMPAGNEMENT

1. Les mesures de suppression
2. Les mesures de réduction
3. Les mesures de compensation.

4. VESTIGES ARCHEOLOGIQUES

B. SUR LE MILIEU HUMAIN

1. IMPACT ACOUSTIQUE

- a) IMPACT DES INFRASTRUCTURES ROUTIERES
 - . IMPACT DU BOULEVARD CIRCULAIRE
 - . MESURES D'ACCOMPAGNEMENT
- b) IMPACT DU PARC D'ATTRACTION ET MESURES D'ACCOMPAGNEMENT
 - . FEUX D'ARTIFICE
 - . TRAIN PERIPHERIQUE
 - . BRUITS DUS AUX ATTRACTIONS

2. IMPACT VISUEL

- a) LE PARTI GENERAL D'AMENAGEMENT PAYSAGER
- b) IMPACT VISUEL DES INFRASTRUCTURES ROUTIERES
 - . le BOULEVARD CIRCULAIRE
 - IMPACT
 - LE PARTI PROPOSE ET MESURES D'ACCOMPAGNEMENT
- c) IMPACT VISUEL DU PARC D'ATTRACTION ET MESURES D'ACCOMPAGNEMENT
 - . LA PERCEPTION DEPUIS L'AXE MAJEUR
 - . LA PERCEPTION DEPUIS LE BOULEVARD CIRCULAIRE ET LE VILLAGE DE CHESSY
- d) IMPACT VISUEL DE LA ZONE DE SERVICE ET MESURES D'ACCOMPAGNEMENT
- e) IMPACT VISUEL DU PARKING VISITEURS

f) IMPACT VISUEL DES HOTELS ET DU CENTRE COMMERCIAL

- . LE PARTI ADOPTE
- . LES MESURES D'INTEGRATION

3. IMPACT SUR LES TRANSPORTS ET LA CIRCULATION

a) IMPACT DES NOUVELLES INFRASTRUCTURES ROUTIERES SUR LA CIRCULATION

- . IMPACT : LA REDISTRIBUTION DES FLUX
- . LE PARTI ADOPTE : SEPARATION DES FLUX TOURISTIQUES ET LOCAUX INTEGRATION DU STATIONNEMENT AUX PARCELLES

b) IMPACT DU PROLONGEMENT DE LA LIGNE A DU RER

- . IMPACT : LES NOUVEAUX BESOINS DE RABATTEMENT
- . LES MESURES ADOPTEES :
 - RESTRUCTURATION DES TRANSPORTS COLLECTIFS EN SURFACE
 - LA GARE ROUTIERE
 - LE PARKING D'INTERET REGIONAL

4. IMPACT SUR L'EMPLOI

a) NOMBRE ESTIMATIF D'EMPLOIS

- . REPARTITION PAR COMMUNE ET PAR QUARTIER
- . REPARTITION SELON LEUR TYPE
- . REPARTITION SELON LES QUALIFICATIONS

b) NATURE DES EMPLOIS ET LEURS SPECIFICITES

- . EMPLOIS LIES A LA CONSTRUCTION
- . EMPLOIS LIES AU FONCTIONNEMENT DU PARC :

4. IMPACT SUR L'EMPLOI

- a) NOMBRE ESTIMATIF D'EMPLOIS
 - . REPARTITION PAR COMMUNE ET PAR QUARTIER
 - . REPARTITION SELON LEUR TYPE
 - . REPARTITION SELON LES QUALIFICATIONS
- b) NATURE DES EMPLOIS ET LEURS SPECIFICITES
 - . EMPLOIS LIES A LA CONSTRUCTION
 - . EMPLOIS LIES AU FONCTIONNEMENT DU PARC :
 - RESTAURATION
 - HOTELLERIE
 - TOURISME
 - ANIMATION/ACCUEIL
 - HORTICULTURE
 - ENTRETIEN/MAINTENANCE

5. IMPACT ECONOMIQUE ET FINANCIER

- a) IMPACT MACRO-ECONOMIQUE DU PROJET
 - . SUR LE PLAN NATIONAL
 - . SUR LE PLAN REGIONAL
- b) IMPACT SUR LES FINANCES LOCALES
 - . UN IMPACT QUI N'EST PAS IMMEDIAT
 - . DES RESSOURCES TRES CONSIDERABLES

- RESTAURATION
- HOTELLERIE
- TOURISME
- ANIMATION/ACCUEIL
- HORTICULTURE
- ENTRETIEN/MAINTENANCE

5. IMPACT ECONOMIQUE ET FINANCIER

a) IMPACT MACRO-ECONOMIQUE DU PROJET

- . SUR LE PLAN NATIONAL
- . SUR LE PLAN REGIONAL

b) IMPACT SUR LES FINANCES LOCALES

- . UN IMPACT QUI N'EST PAS IMMEDIAT
- . DES RESSOURCES TRES CONSIDERABLES

6. IMPACT SUR LES RESEAUX

a) EAU POTABLE

b) EAUX USEES (ASSAINISSEMENT)

c) EAUX PLUVIALES

d) ELECTRICITE, GAZ, TELEPHONE.

I • ETAT
INITIAL
DU
SITE

CHAPITRE 1

PRESENTATION DU SITE

- 1.a
 - LE SECTEUR 4 DE MARNE LA VALLEE
 - LE PERIMETRE EURODISNEYLAND
- 1.b
 - LA ZAC N° 1
 - LA DESSERTTE ACTUELLE DU CHANTIER

1.2. LE SECTEUR 4
DE MARNE LA VALLÉE
ET
LE PERIMETRE
EURODISNEYLAND

1. LE QUATRIÈME SECTEUR DE MARNE LA VALLEE

Le quatrième secteur de la Ville Nouvelle tel que ses limites résultent du Projet d'Intérêt Général décidé le 24 Mars 1987 par le Premier Ministre correspond au territoire des cinq communes de:

BAILLY-ROMAINVILLIERS
 CHESSEY
 COUPVRAY
 MAGNY-LE-HONGRE
 SERRIS

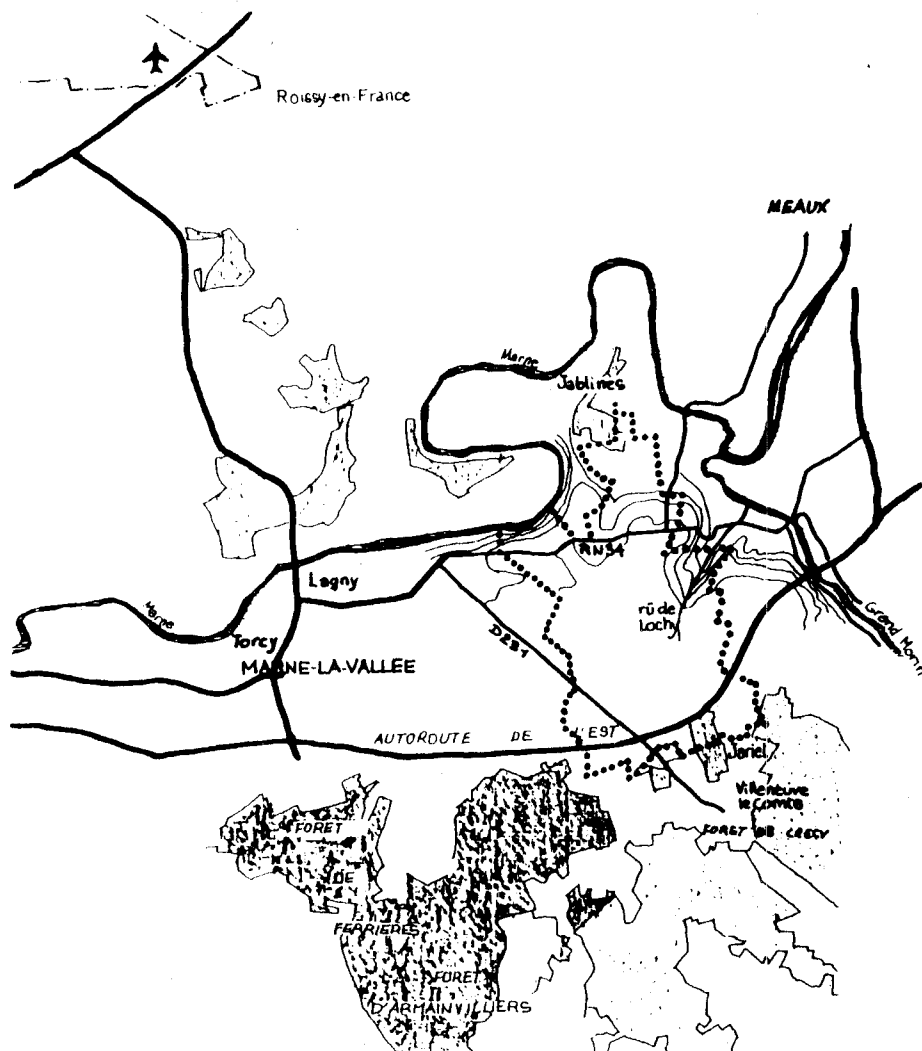
Ces limites administratives ne correspondent pas toujours clairement à des limites naturelles :

. Ni à l'Ouest où la zone agricole de Jossigny délimitée vers l'Est par le CD231 ne longe que pendant un peu plus de 1000 m le secteur IV pour ensuite être bordée par les terrains urbanisables au SDAURIF de Montevrain, Chanteloup et Jossigny

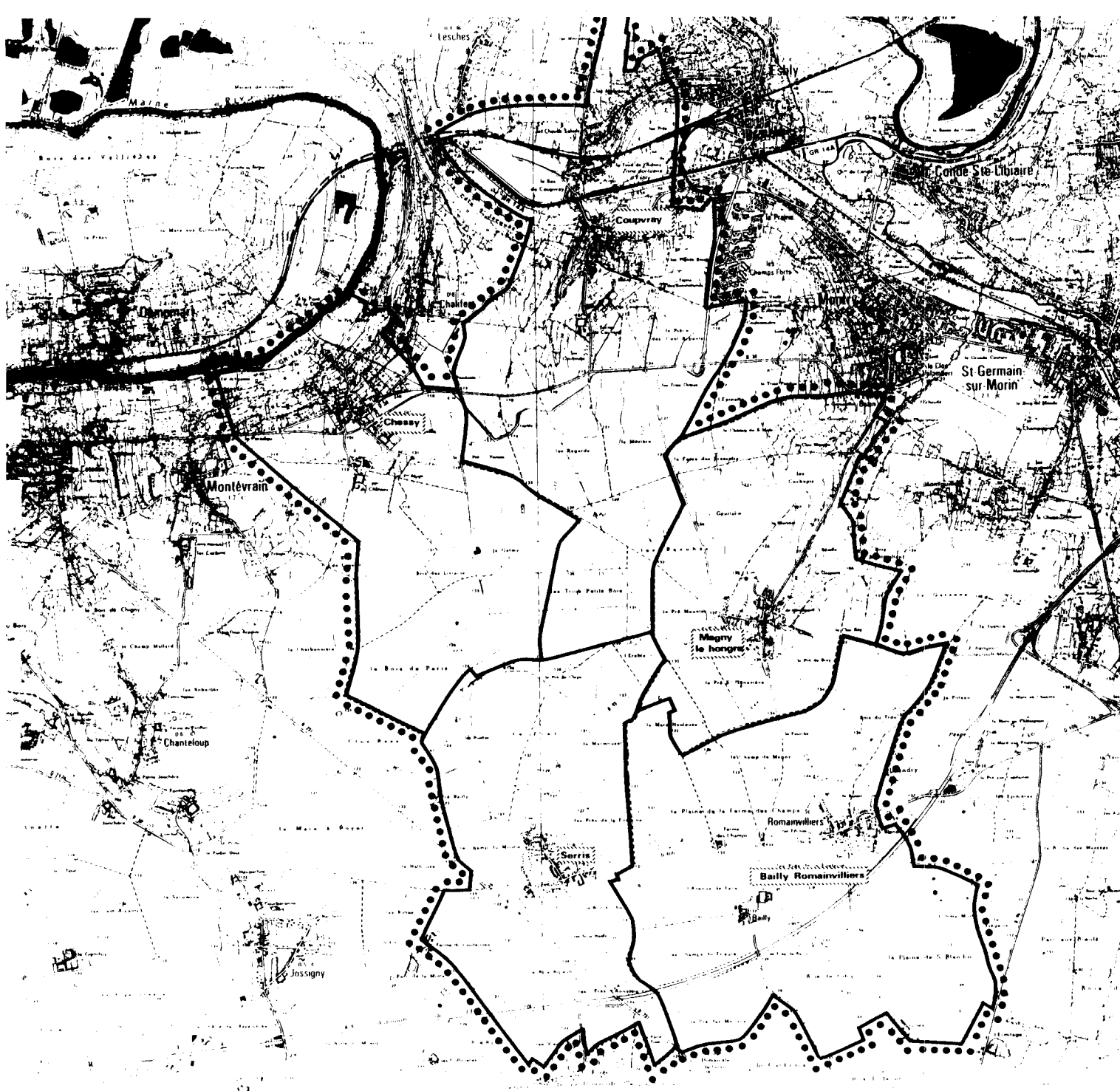
. Ni au Sud : au Sud de l'autoroute de l'Est la limite du front forestier ne vient pas se coller au secteur IV et dégage une zone interstitielle mi-agricole, mi-touristique.

. Ni à l'Est (surtout au Sud-Est) où l'axe d'urbanisation de la vallée du Grand Morin n'est pas clairement relié aux urbanisations existantes sur le coteau de Montguillon qui sont en continuité avec celles du secteur IV.

Au Nord-Est la continuité entre urbanisations paraît plus nette avec Esbly et Montry.



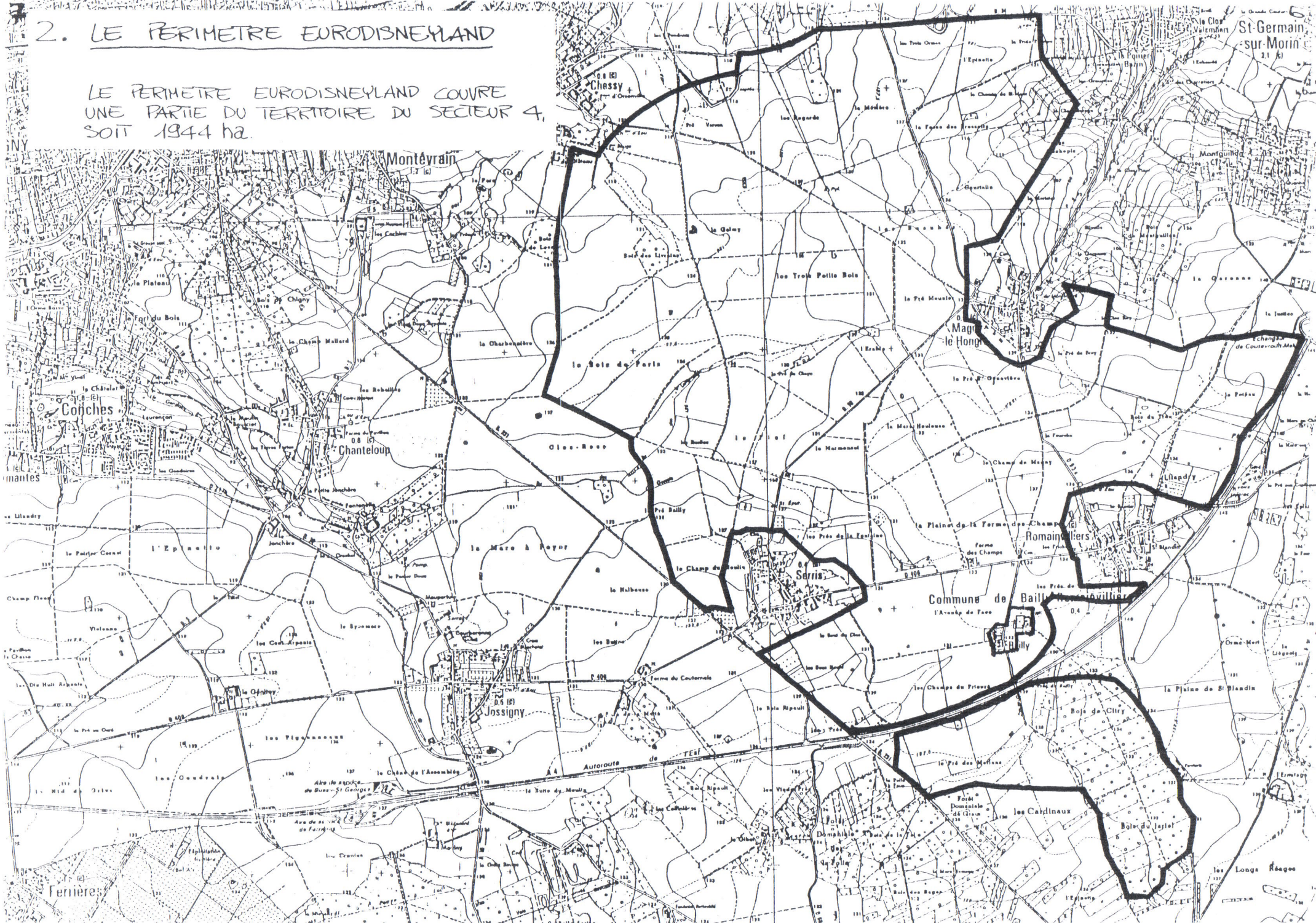
..... LIMITES SECTEUR 4



LES 5 COMMUNES
DU SECTEUR IV

2. LE PÉRIMÈTRE EURODISNEYLAND

LE PÉRIMÈTRE EURODISNEYLAND COUVRE
UNE PARTIE DU TERRITOIRE DU SECTEUR 4,
SOIT 1944 ha.

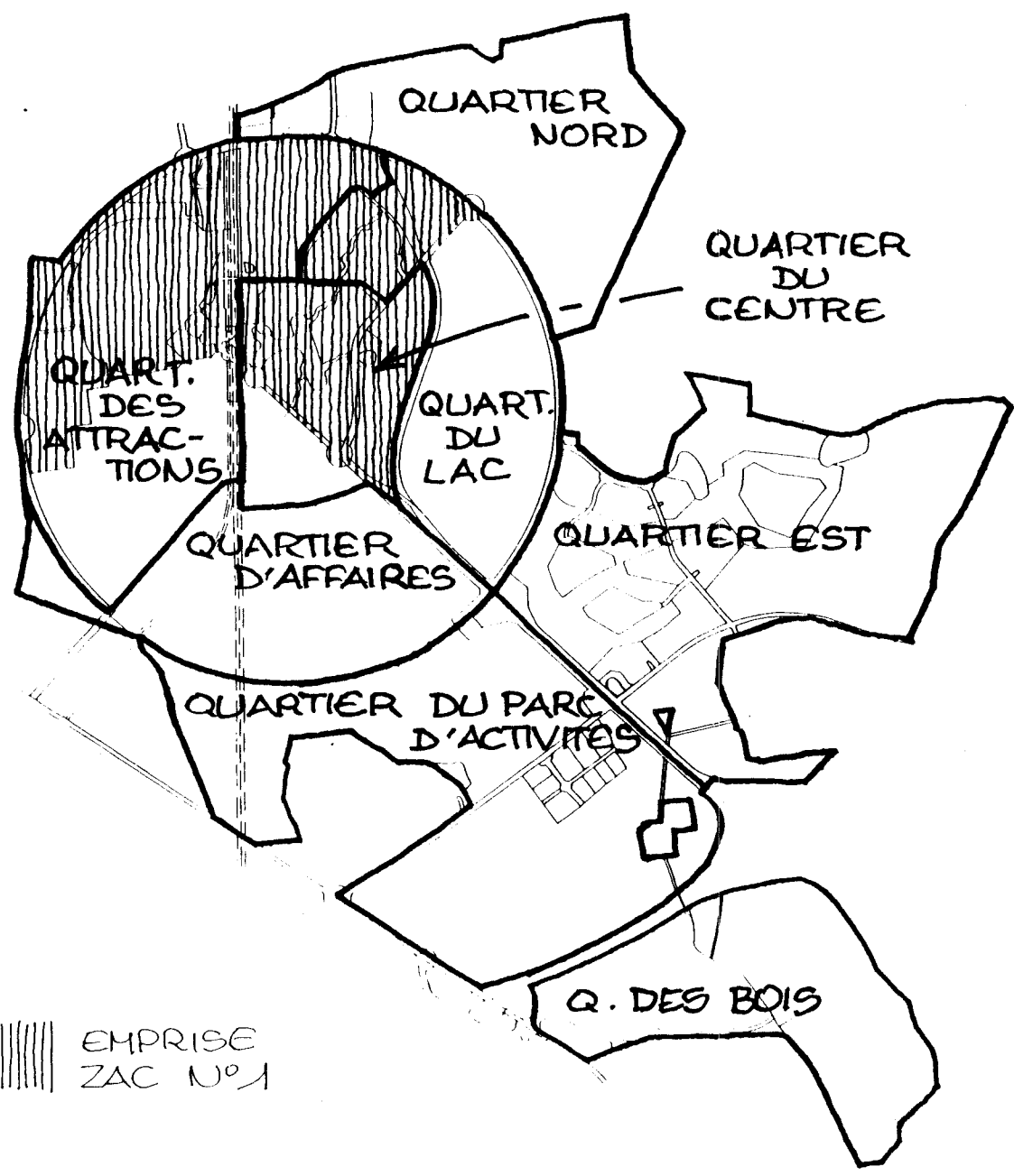


1.6 LA ZAC N°1
"DU PARC ET DU CENTRE TOURISTIQUE"

L'EMPRISE DE L'EURODISNEYLAND EST CONSTITUEE DE HUIT QUARTIERS :

- QUARTIER DES ATTRACTIONS
- DU CENTRE TOURISTIQUE
- DU LAC
- EST
- NORD
- DES AFFAIRES
- DES ACTIVITES
- DES BOIS

LA ZAC N°1 COUVRE PARTIE DU QUARTIER DES ATTRACTIONS, DU QUARTIER DU CENTRE ET DU QUARTIER DU LAC



EMPRISE ZAC N°1

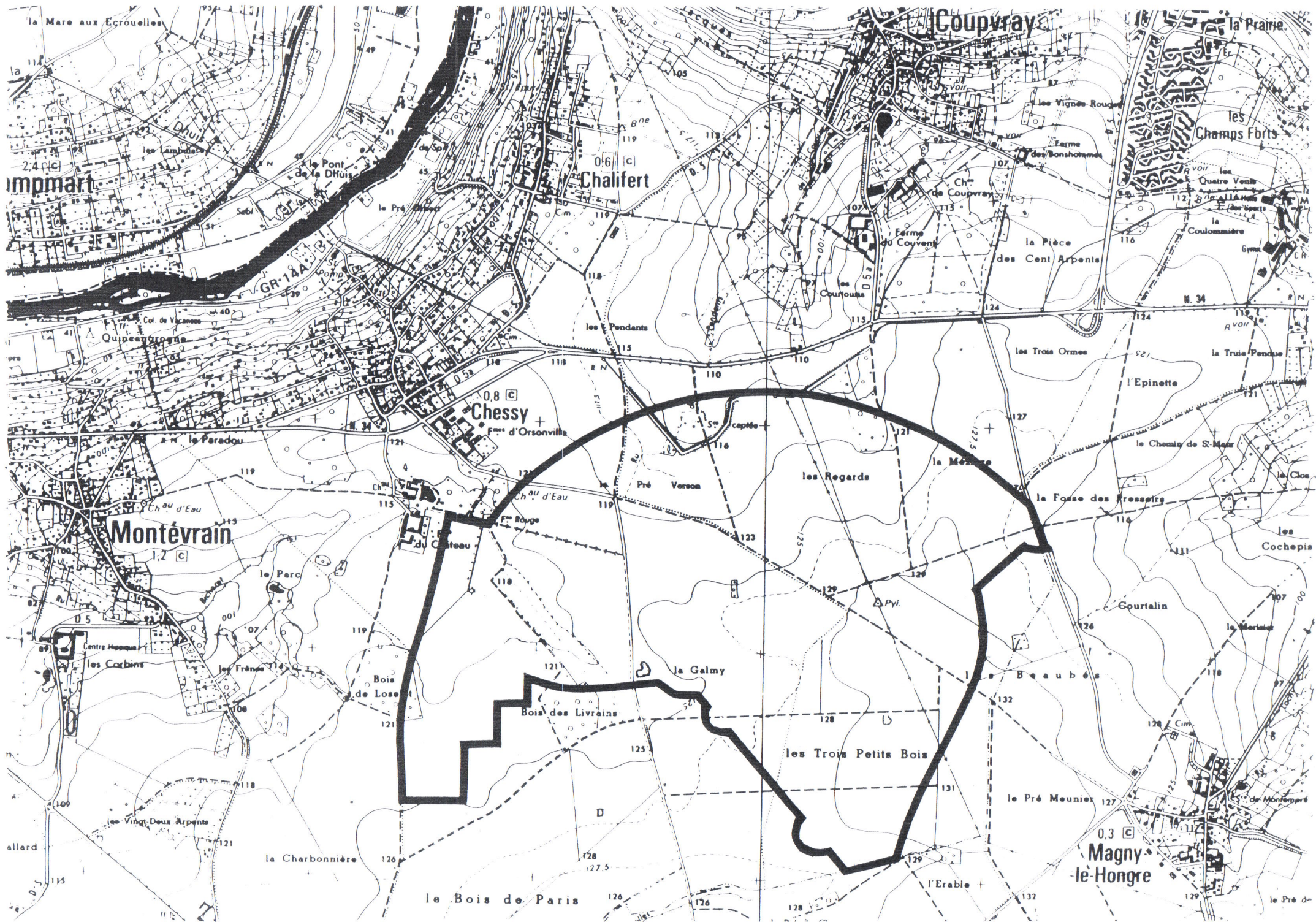
LA ZAC. N° 1

I - ETAT INITIAL DU SITE

Chapitre 1 - PRESENTATION DU SITE

1.1. La ZAC n° 1 Parc du Royaume Enchanté et du Centre Touristique s'étend pour une partie sur le territoire de la commune de Chessy (166 ha) et pour l'autre sur celle de Coupvray (184 ha) et couvre 350 ha au total.





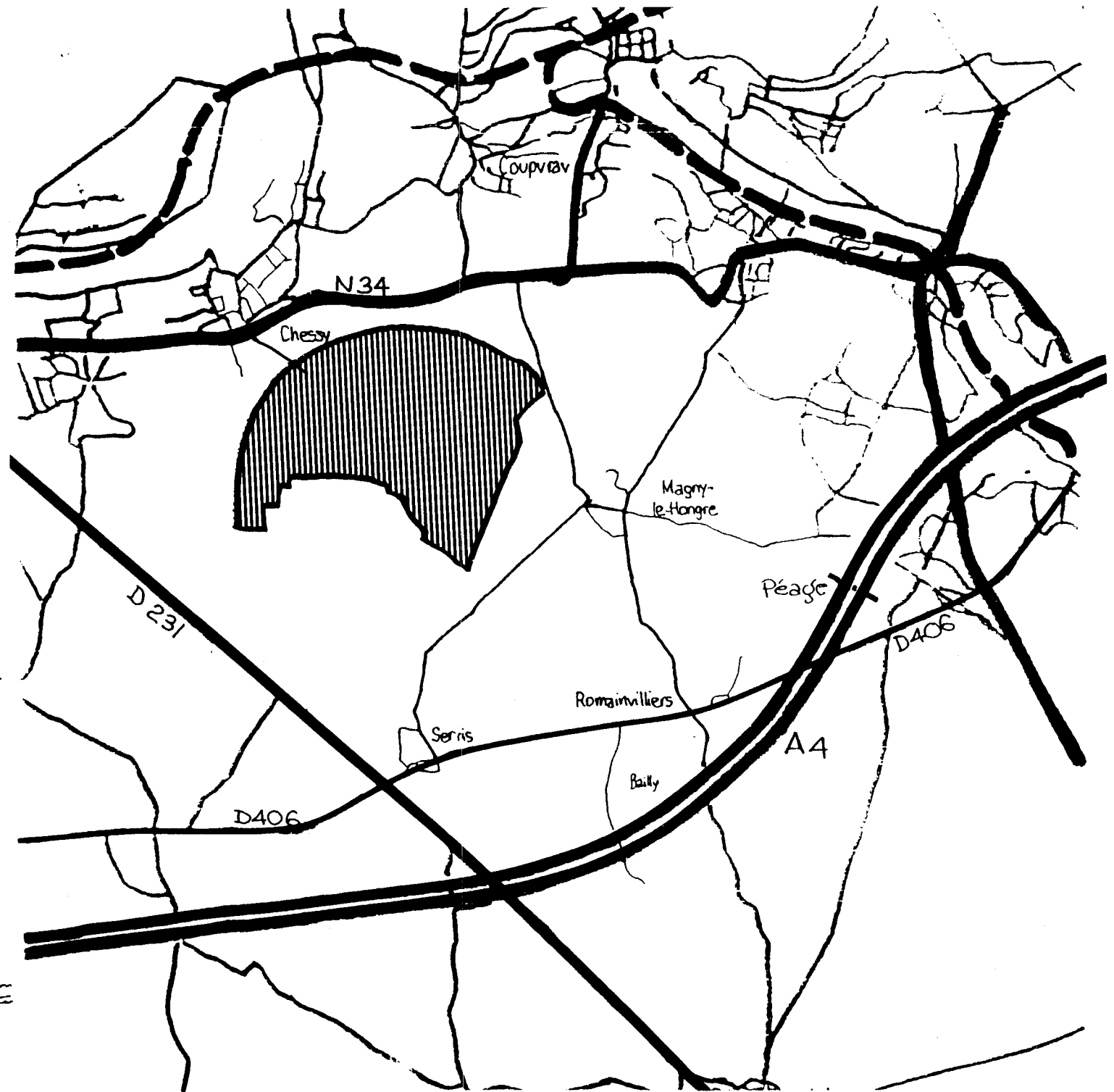
LA DESSERTTE ACTUELLE DU SITE

- AU NORD, LA RN 34
VENANT DE LAGNY

- A L'OUEST, LE CD231
RELIANT EN LIGNE
DROITE LAGNY ET
VILLENUEVE-LE-
COMTE

- AU SUD: L'AUTOROUTE
DE L'EST (A4) TRA-
VERSE LE PATEAU SANS
POINT D'ACCÈS LOCAL.

- C'EST LE CD 406, QUI
TRAVERSE LES VILLA-
GES DE SERRIS ET
DE ROMAINVILLIERS,
ET QUI EST PARALLÈ-
LE A L'AUTOROUTE
QUI SERT DE VOIE
D'ÉVITEMENT DE CETTE
DERNIÈRE (PEAGE)



CHAPITRE 2

INTERET
ARCHEOLOGIQUE
DU
SITE

2.a CAMPAGNE DE PROSPECTION
SUR L'ENSEMBLE DU SITE
DE L'EURODISNEYLAND
(HIVER 1987)

Dans sa forme actuelle le projet du secteur IV de Marne-la-Vallée (qui inclut Eurodisneyland) couvre un plateau à cou-

vert limoneux bordé au nord par la vallée de la Marne et à l'est par celle du Grand-Morin et qui s'appuie au sud sur la forêt de Crécy. Cette portion de plateau est drainée par une série de rus centrifuges par rapport à l'emprise du projet. Ces caractéristiques sont a priori tout à fait favorables à d'anciennes implantations humaines. Toutefois, la connaissance du potentiel archéologique de cette zone était jusqu'à présent quasiment nulle, se limitant à quelques gisements repérés au gré de rares prospections ponctuelles.

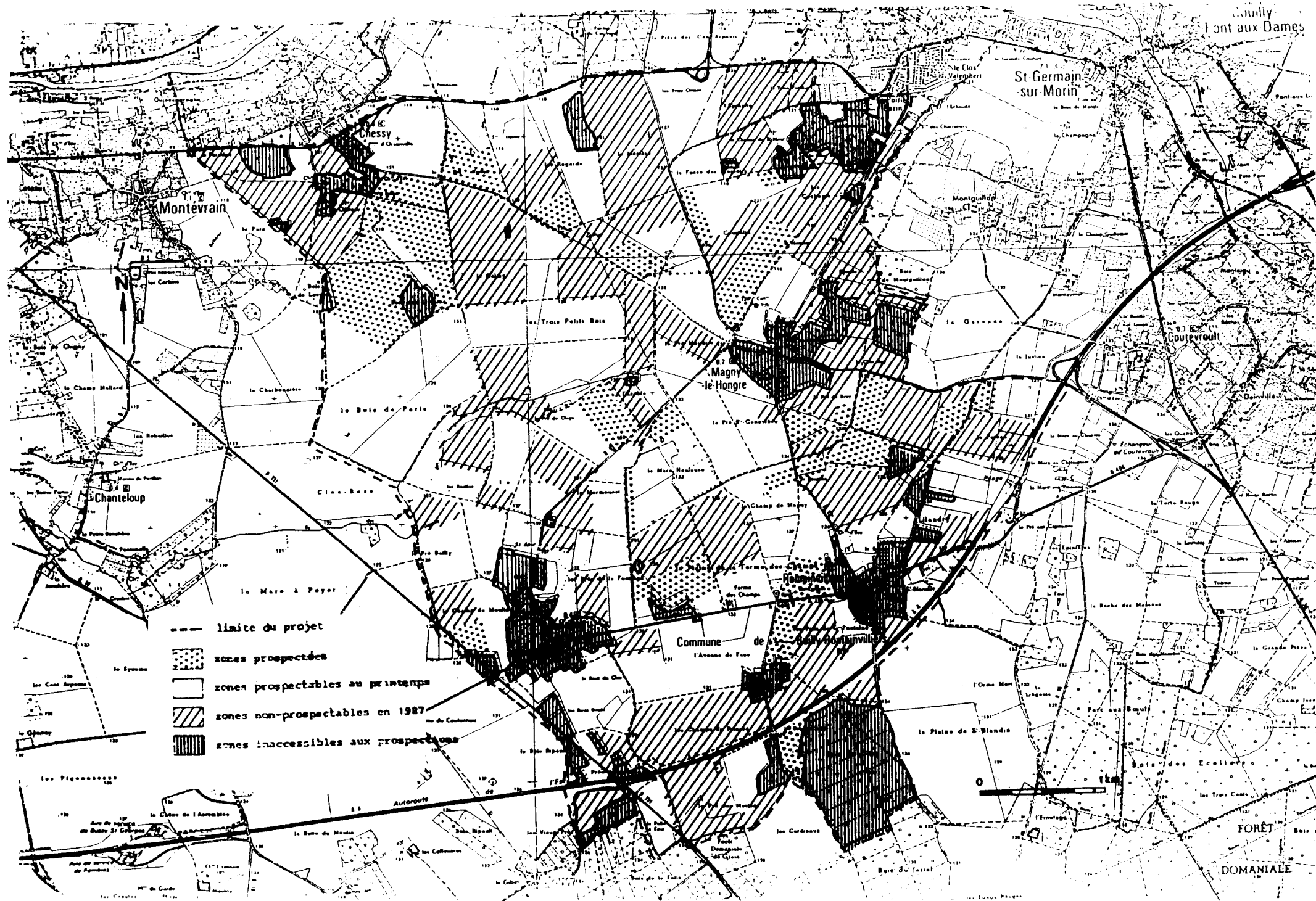
Une campagne de prospection au sol a été réalisée sous l'autorité des Directions des Antiquités préhistoriques et historiques de la Région Paris/Ile-de-France de début novembre 1986 au 15 janvier 1987. Compte-tenu des délais impartis, des moyens à disposition et des types d'occupation des sols (voir infra), 1/10e de la surface du projet a pu être prospecté systématiquement.

Cet échantillonnage peut être raisonnablement tenu pour significatif et montre la densité des sites archéologiques tant préhistoriques que des périodes historiques.

Si tous les sites avérés ne nécessiteront pas ultérieurement le même degré d'intervention ou de protection, il apparaît d'ores et déjà que ^{le} "risque archéologique" existe indiscutablement et qu'il devra en être tenu compte tant au niveau de l'élaboration du projet que de celui de sa réalisation. Une extrapolation très prudente, "minimaliste", à partir des premières informations collectées permet d'estimer à plus d'une dizaine les gisements dont l'intérêt scientifique impliquera une intervention de sauvetage, voire dans certains cas des mesures conservatoires.

(Source : Directions des Antiquités Historiques et Préhistoriques de Paris/Ile-de-France)

ETAT DE LA PROSPECTION EN HIVER 1987



15/1/87 : INVENTAIRE DES SITES ET INDICES ARCHÉOLOGIQUES DÉCOUVERTS

SITE N°	COMMUNE	TOPONYME	neolithique/ debut age des metaux	1er-IV ^e siecle	IX ^e -X ^e siecle	AUTRE
			MATERIEL OU INDUSTRIE LITHIQUE	HABITAT GALLO- ROMAIN	HABITAT DU HAUT MOYEN-AGE	
1	BAILLY	BELLESME				* MOTTE FEODALE (1159)
2	BAILLY	PLAINE DE LA F. DES CHAMPS		*	*	
3	CHESSY	LE BOIS DE PARIS				* ENCLOS (PROTOHISTOIRE)
4	COUPVRAI	LES REGARDS		*	*	
5	COUPVRAI	LA MEZIERE		*		
6	MAGNY	COURTALIN		*		
7	SERRIS	L'ERABLE		*		
8	MAGNY	LE PRE DE BRAY	*			
9	BAILLY	BOIS DU TROU	*			
10	COUPVRAI	LE PRE VERSON	*			
11	COUPVRAI	LES BEAUBÉS	*			
12	COUPVRAI	LES REGARDS	*			
13	COUPVRAI	LA MEZIERE	*			
14	MAGNY	LA GARENNE	*			
15	COUPVRAI	LE PRE VERSON	*			
16	SERRIS	LE CHAMP DU MOULIN	*			
17	MAGNY	COURTALIN	*			
18	MAGNY	L'ERABLE	*			
19	SERRIS	L'ERABLE	*			
20	BAILLY	LA MARE HOULEUSE	*			
21	MAGNY	LA MARE HOULEUSE	*			
22	CHESSY	LES LIVRAINS	*			
23	BAILLY	LE POTEAU	*			
24	BAILLY	LA FERME DES CHAMPS	*			
25	CHESSY	LA GALMY	*			
26	CHESSY	LE PARC DE CHESSY	*			